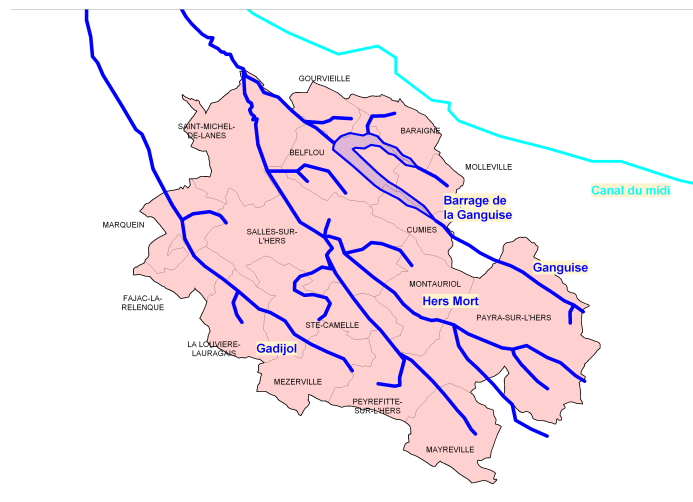
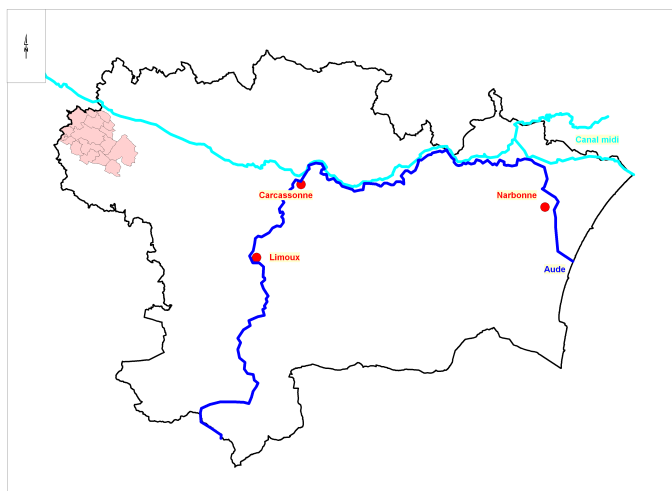


Communauté de Communes Hers Mort et Ganguise



Communauté de Communes HERS et GANGUISE

Président : Michel BROUSSE

Secrétaire : Clémence FAYARD

16, grande rue – 11 410 Salles sur l’Hers

Tel. 04.68.60.38.33 - Fax. 04.68.60.38.42

Mail. hers.ganguise@wanadoo.fr

Technicien SMMAR : Claude CANSINO – 04.68.76.31.60

mail : smmar.ouestaudois@wanadoo.fr

Date de création : 22/12/1995.

Modification statuts : arrêté préfectoral n°2006-11-3918 du 11 octobre 2006, relatif à une modification des statuts de la Communauté de Communes Hers et Ganguise : acquisition de la compétence « aménagement hydraulique : réalisation d’études de restauration et d’entretien des cours d’eau prioritairement en vue de lutter contre les inondations et d’améliorer la qualité des milieux aquatiques ».

Règlement intérieur : Non

Payeur : Percepteur de Salles

Superficie : 150 km²

Linéaire du réseau hydrographique : 53 kms

Nombre de communes adhérentes : 16

Population totale (EPCI de bassin) : 1 948

Nombre de communes intégrées dans le périmètre d’un SAGE : Néant

Schéma d’aménagement : NON

Plan pluriannuel de restauration : OUI et approuvé le 7 juillet 2008

Membres de la Communauté de Communes Hers et Ganguise

Président : Michel BROUSSE

Vice-Président : Thierry LEGUEVAQUES et Charles PAULY

Commissions De la Communauté de Communes Hers et Ganguise :

Commission Aménagement de l'Espace : Responsable : Jean-Luc FONT

Délégués titulaires des communes adhérentes à la Communauté de Communes Hers et Ganguise :

BARAIGNE : Camille GUAGNO et Pascal ASSEMAT

BELFLOU : Roland ROUQUET et Thierry MARQUIER

CUMIÈS : Thierry MALLEVILLE et Louis VIELMAS

FAJAC-LA-RELENQUE : Alain BOUSQUET ET Yves BONNES

GOURVIEILLE : René MERIC et Henri FAURE

LA LOUVIÈRE-LAURAGAIS : CHARLES PAULY ET HERVÉ CALMET

MARQUEIN : Dominique DUBLOIS et Jean-Claude MERIC

MAYREVILLE : Thierry DE KERIMEL et Carine BOSSUT

MÉZERVILLE : Marc TARDIEU et René ROUQUET

MOLLEVILLE : Jean-Luc FONT et Henri RATABOUIL

MONTAURIOL : Geneviève BLANC et Bernard CARBON

PAYRA-SUR-L'HERS : Jean-Jacques FLOURIE et Christèle L'HOMEL

PEYREFITTE-SUR-L'HERS : Hubert NAUDINAT et Jean-Pierre LAFON

SAINTE-CAMELLE : Bernard VIDAL et Georges PECH

SAINT-MICHEL-DE-LANÈS : Thierry LEGUEVAQUES et Henri PRADALIER

SALLES-SUR-L'HERS : Michel BROUSSE et Robert BATIGNE

Problématique et objectifs du bassin versant de l'Hers mort audois :

Problématique :

Le bassin versant de l'Hers mort audois est caractérisé par la présence de l'activité agricole. Les cours d'eau du bassin versant semblent avoir subi des travaux hydrauliques tel que le curage du lit, l'endiguement et la rectification du tracé. L'absence d'entretien des rivières depuis de nombreuses années, l'utilisation de l'épaveuse et l'absence par endroits de végétation ont conduit à la fragilisation des berges. Le cours de l'Hers mort audois est jalonné par des chaussées ou seuils qui permettent l'alimentation de biefs de moulins.

Objectifs d'interventions :

Prévention des lieux habités :

Restauration des rivières :

Restauration et gestion régulière des berges des cours d'eau.

Prévention :

Information, communication, sensibilisation du public.